



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
26 FEVRIER 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 26 février, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

20 présent(e)s : M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAUN, Mme Cécile BRÉGEON, M. Yves LE ROUX, M. Vincent BONNISSEAU, Mme Pascale MACOURS, M. Florent BASLÉ, Mme Catherine LEBON, M. Pierre AVENET, M. Franck JOURDAN, M. William POMMIER, Mme Florence STABLO, M. Jean-Michel GUÉNIOT, Mme Séverine BUFFERAND, Mme Fabienne MONTEBAULT, M. Samuel TRAVERS, Mme Cécile MARCHAND, M. Sylvain NEVEU, Mme Leslie SALIOT, M. Oliver SCHREIBER formant la majorité des membres en exercice.

6 Excusé(e)s : Mme Jacqueline LE QUÉRÉ ayant donné pouvoir à Mme Catherine LEBON, Mme Morgane JÉZÉGOU ayant donné pouvoir à Mme Pascale MACOURS, Mme Katell SEVIN-RENAULT ayant donné pouvoir à Mme Cécile BRÉGEON, M. Guillaume HUBERT ayant donné pouvoir à Mme Cécile MARCHAND, M. Grégory FONTENEAU ayant donné pouvoir à M. Samuel TRAVERS, Mme Laura ESNAULT ayant donné pouvoir à Mme Leslie SALIOT.

1 absent(e) : Mme Maëlle EVARD

Secrétaires de séance : Mme Franck JOURDAN et M. Sylvain NEVEU

Date de convocation : le 13 février 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

2024_02_26_13

Nomenclature : 7.5.5

Répartition des charges de l'école publique de Saint-Aubin-du-Cormier

Rapporteur : M. Frédéric SALAUN

M. Frédéric SALAUN, rapporteur, rappelle que des enfants domiciliés hors commune sont scolarisés à l'école publique de Saint-Aubin-du-Cormier. Chaque année, au vu du compte administratif, le coût moyen par élève est calculé. Une participation est réclamée aux communes de résidence. Pour l'année 2024, la répartition se fait comme suit :

Coût moyen par élève : 156 743,74 € / 112 élèves = 1 399,50 €

Communes	Nombre d'élèves	Participation par élève	Participation totale	Coût moyen départemental par élève "maternelle"
Mecé	3	1 399,50 €	4 198,50 €	1 466,00 €
Combourtillé	2	1 399,50 €	2 799,00 €	1 466,00 €
TOTAL	5		6 997,50 €	

Coût moyen par élève : 66 173,69 € / 208 élèves = 318,14 €

Communes	Nombre d'élèves	Participation par élève	Participation totale	Coût moyen départemental par élève "élémentaire"
Mecé	4	318,14 €	1 272,56 €	424,00 €
Saint-Jean-sur-Couesnon	1	318,14 €	318,14 €	424,00 €
TOTAL	5		1 590,70 €	



Coût moyen par élève : 66 173.69 € / 208 élèves = 318.14 €

Communes	Nombre d'élèves	Participation par élève	Participation totale	Coût moyen départemental par élève	Classe
Chateaubourg	1	318,14 €	318,14 €	424,00 €	Ulis-élémentaire
Chatillon en Vendelais	1	318,14 €	318,14 €	424,00 €	Ulis-élémentaire
Fougères	1	318,14 €	318,14 €	424,00 €	Ulis-élémentaire
Mecé	1	318,14 €	318,14 €	424,00 €	Ulis-élémentaire
Mézières sur Couesnon	2	318,14 €	636,28 €	424,00 €	Ulis-élémentaire
Saint-Jean-sur-Couesnon	3	318,14 €	954,42 €	424,00 €	Ulis-élémentaire
Vendel	1	318,14 €	318,14 €	424,00 €	Ulis-élémentaire
Vitré	1	318,14 €	318,14 €	424,00 €	Ulis-élémentaire
TOTAL	11		3 499,54 €		

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- autorise M. le Maire à encaisser les sommes ci-dessus indiquées.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire : Jérôme BÉGASSE.



Mairie

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier
Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : mairie@ville-staubinducormier.fr

www.saint-aubin-du-cormier.bzh